



Fondé en 1912

JOURNAL N° 116 Mercredi
1^{er} Octobre 1913

FEUILLE D'AVIS DE COPPET ET DES

Paraissant le Lundi, le Mercredi et le Vendredi

ENVIRONS

PRIX D'INSERTION :
10 centimes la ligne ou son espace.
25 c. pour les réclames.
Rabais sur ordres importants.
Les annonces sont payables dès la première insertion.
Annonces dans tous les journaux,
aux prix originaux.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Avenue Voillier, N Y O N

Organe des Communes de
COPPET — ARNEX — BOGIS-BOSSEY
CHAVANNES-DE-BOGIS — CHAVANNES-DES-BOIS
COMMUGNY — CRANS — FOUNEX
MIES — TANNAY

PRIX D'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, 5 francs.
6 mois, fr. 3 ; 3 mois, fr. 1.50 ; 1 mois, 60 cts.
Les abonnements mensuels partent du 1^{er} du mois.
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
L'abonnement ne cesse qu'au réus formel de l'abonné.
Imprimerie Ed. CHERIX, Nyon. Téléphone 83

Sociétés en course. — Nos deux Sociétés de musique, l'« Union Instrumentale » et le « Chœur du Léman » ont fait dimanche après midi une charmante promenade à Myes et Tannay. Morceaux de fanfare et chants furent exécutés avec entrain et sentiment, d'autant plus que tous les musiciens étaient enchantés de la franche et joyeuse hospitalité qui leur fut accordée.

Aussi les participants se font-ils un devoir de remercier les autorités de ces deux villages.

De semblables sorties sont excellentes. Elles resserrent les liens d'amitié qui doivent exister entre villages voisins et sociétés sœurs. Comme l'a fort bien dit notre très sympathique député, M. Chaponnier, ces visites devraient être plus nombreuses puisque tous en reviennent gais et contents, comme dit la chanson.

Avis paru dans l'édition du 26 septembre 1913 :

Société en ballade — L'« Union Instrumentale » et le « Chœur du Léman » de Coppet iront dimanche après midi à Myes et Tannay. C'est leur course annuelle destinée à prouver à leurs membres passifs toute leur reconnaissance et leur montrer que les deux sociétés travaillent avec courage et persévérance.

Départ du local à 1 1/2 heure, à Coppet.